



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 27.12.2018
Numéro de publication: HR02-1004531562
Canton: NE

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation ACN Advanced Communications Networks SA, Neuchâtel

ACN Advanced Communications Networks SA
rue du Puits-Godet 8a
Neuchâtel

IDE: CHE107460343

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Neuchâtel

ACN Advanced Communications Networks SA, à Neuchâtel, CHE-107.460.343 (FOSC du 28.10.2016, p. 0/3133643). Capital-actions réduit de CHF 14'736'768.40 à CHF 10'746'535.12 par suite de pertes et réduction de la valeur nominale des 1'087'012 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts, à CHF 7.36, et des 424'440 actions de CHF 9.11, nominatives, privilégiées quant au droit de vote, au dividende et au produit de liquidation, liées selon statuts, à CHF 6.47. Capital-actions reporté simultanément à CHF 14'746'434.98 par l'émission de 618'238 actions de CHF 6.47, nominatives, privilégiées quant au droit de vote, au dividende et au produit de liquidation, liées selon statuts. Montant libéré par compensation de créances: CHF 3'967'649.86, en échange de 613'238 actions de CHF 6.47. Capital-actions: CHF 14'746'534.98, entièrement libéré, divisé en 1'087'012 actions de CHF 7.36, et 1'042'678 actions de CHF 6.47 privilégiées quant au droit de vote, au dividende et au produit de liquidation, toutes nominatives et liées selon statuts. Radiation de la mention relative à l'introduction de la clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital décidée le 18.10.2016. Statuts modifiés les 02.10.2018 et 13.12.2018.

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 28.10.2016

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 4810 du 20.12.2018